

Lieu : Communauté de Communes de Coustellet

Date : 3 juin 2009

Objet : Comité Consultatif Jeunesse

Personnes présentes :

- Madame Cathy POMMIER BERNARD, Communes de Cabrières d'Avignon.
- Monsieur Michel GRILLI, Commune de Lagnes.
- Madame Arlette BERGIER, Commune de Maubec.
- Madame Catherine SOTO, Commune d'Oppède
- Madame Noëlle BETTEMBOURG, Commune d'Oppède.
- Madame Valérie MOUTTE, Commune de Robion.
- Madame Nadine DOUCENDE, CAF de Vaucluse.
- Monsieur Cyril GIL, Communauté de Communes de Coustellet.
- Monsieur Olivier BENOIT, Président de l'association A.V.E.C
- Monsieur Stéphane SOLER, Association A.V.E.C
- Monsieur Alexis GAUTIER, Association A.V.E.C
- Monsieur Cédric BERNADOTTE, Association A.V.E.C

Excusés :

- Madame Sandrine CHAUVIN, Commune de Cabrières d'Avignon.
- Madame Christiane CLAUZON, Commune de Lagnes.
- Madame Chantal SANCHES, Commune de Maubec.
- Monsieur Claude PELLEGRINI, Commune de Robion.
- Madame Pascale BONDURAND, MSA de Vaucluse

Michel GRILLI, rappelle l'ordre du jour :

- Présentation des activités de l'association A.V.E.C en direction du public jeune dans le cadre des dispositifs Contrat Enfance Jeunesse et Animation Locale.
- Questions diverses.

Il excuse l'absence de Mesdames Sandrine CHAUVIN, Christiane CLAUZON, Chantal SANCHES, Pascale BONDURAND et de Monsieur Claude PELLEGRINI.

1. Présentation des activités de l'association A.V.E.C en direction du public jeune dans le cadre des dispositifs Contrat Enfance Jeunesse et Animation Locale.

Michel GRILLI laisse la parole au coordonnateur qui rappelle l'historique des actions de l'association A.V.E.C. inscrites dans le Contrat Enfance Jeunesse.

Nadine DOUCENDE présente le dispositif Animation Locale de la CAF qui prend fin contractuellement fin 2009 en ce qui concerne l'association A.V.E.C .

Elle ajoute que ce conventionnement amène une prestation de service.

Michel GRILLI demande à Stéphane SOLER de présenter les activités de l'association.

Ce dernier, présente la Maison de projets qui regroupent le Point Cyber, le Point Information et les projets jeunes.

Pour chaque axe, il énumère les actions.

Michel GRILLI lui demande quels types de projets sont accompagnés ?

Il cite notamment, le projet sur les mangas de Mathias BOURDELIER qui réside sur Coustellet.

Les membres informent que cette action débouche sur une exposition auprès des bibliothèques du territoire communautaire.

Arlette BERGIER souligne la nécessité d'être à l'écoute des jeunes et qu'il convient de disposer d'un savoir faire.

Stéphane SOLER précise que ce pôle bénéficie de l'accompagnement technique des autres pôles.

Il rappelle également les actions de prévention autour des conduites addictives.

Les membres sont unanimes sur le fait que le point information soit un point de rencontre avec les jeunes.

Arlette BERGIER assure que ces actions doivent s'inscrire en partenariat avec les associations locales.

Elle fait référence à la Rencontre Urbaine organisée l'après midi même sur la commune de Maubec, en partenariat avec la Gare et se questionne sur la pratique féminine.

Le débat s'installe.

Cathy POMMIER BERNARD regrette que la commune de Cabrières d'Avignon ait connu des difficultés à toucher des adolescents lors de la course pédestre « La Farigoulette ».

Le coordonnateur note que la permanence au Collège tenue par la Gare et l'UFOLEP doit permettre de faire vivre l'information.

Les membres font le point sur la journée des associations dans chaque village.

Noëlle BETTEMBOURG précise que sur la commune d'Oppède, il prend la forme d'un rallye.

Le débat s'installe.

Valérie MOUTTE demande comment la présence de la Gare s'organisera au collège.

Le coordonnateur précise que cette permanence doit être pérenne.

Nadine DOUCENDE met à jour les différents financements de la Gare et le conventionnement avec le Conseil Général et Régional qui implique des actions à l'extérieur du territoire communautaire.

Alexi GAUTIER fait le point sur le pôle VTT FREE RIDE.

Il note une augmentation du nombre de pratiquants issus de la communauté de communes de Coustellet depuis la pérennisation de la piste de Cabrières d'Avignon.

Il aborde les actions de préventions et notamment le dispositif « Roule pas comme un blaireau ».

Il souligne la nécessité que la pratique soit accessible techniquement au plus grand nombre, d'où la création d'une ligne pour les moins de huit ans.

L'association s'est engagée à former les jeunes du territoire par le biais du brevet fédéral et envisage ,suite à un accident sur la piste, de généraliser l'attestation au premier secours.

Valérie MOUTTE précise que ce module devrait faire partie de la refonte des programmes au collège.

Alexi GAUTIER rappelle les valeurs éducatives de la pratique qui repose sur l'entraide et la non compétition.

Il évoque les conditions de pratique et la sécurité inhérente.

Arlette BERGIER pointe un lourd investissement pour les familles.

Stéphane SOLER assure qu'une demande de subvention en équipement a été faite auprès du Conseil Régional.

Cathy SOTO demande à quelle fédération est affiliée la gare et si des filles pratiquent ?

Alexi GAUTIER répond à la Fédération Française de cyclisme ,mais que peu de filles pratiquent, mais que cela évolue.

Cédric BERNADOTTE, animateur multimédia clôture l'intervention de la Gare.

Il précise que le pôle multimédia a pour ambition de réduire la fracture numérique et fait état des différentes actions.

Parmi elles, il met en exergue les ateliers d'initiation à destination du 3^{ème} âge, les rencontres avec les CLSH du territoire, les forums sur les conduites additives.

Nadine DOUCENDE sonde la Gare sur les demandes des parents.

Stéphane SOLER précise que des demandes commencent à émerger.

Arlette BERGIER demande à la Gare de quantifier au mieux les différents publics.

Les membres sont unanimes sur ce point et insistent sur la tenue de registre.

Stéphane SOLER montrent par pôle les fiches quantitatives.

Concernant le séjour non effectué, il pointe les difficultés de trésorerie de l'association.

Michel GRILLI rappelle à la Gare la nécessité de travailler dans un climat de confiance et qu'il est important que les choses soient dites.

Il compte sur la coopération de La Gare pour accueillir au mieux l'équipe de l'UFOLEP et de constituer un partenariat fort.

Les membres de La Gare se disent prêts à contribuer à cet objectif.

Le coordonnateur et Stéphane SOLER proposent aux membres de faire une réunion à la rentrée de septembre relative aux projets européens, à destination de la jeunesse en vue d'une journée de formation régionale début octobre.

Les membres sont intéressés.

2. Questions diverses :

Michel GRILLI demande au coordonnateur de faire suivre un article commun à chaque commune qui reprend les actions du premier semestre et les temps forts de l'été afin de le diffuser dans les journaux d'information.

Le coordonnateur fera suivre par mail aux membres une proposition d'article.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.